

Petite Communication

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie**

Band (Jahr): **52 (1954)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et apporta sa précieuse contribution dans de nombreuses commissions d'études. Nous citons entre autres:

Zurich 1930. Président de la commission «Plans de villes et urbanisme», alors que sa fille, M^{lle} Thérèse Danger, en était le rapporteur.

Londres 1934. Il prend une large part aux délibérations de la commission du cadastre et développa ce thème: «Peut-on établir un cadastre type international».

Rome 1938. Remarquable conférence sur l'Evolution de la profession de géomètre à travers les âges.

Lausanne 1949. Magistral exposé relatif à l'Enseignement professionnel où il fit une analyse des rapports présentés sur cet objet, puis proposa des solutions générales dictées par l'expérience. C'est aussi au Congrès de Lausanne que, sur son initiative, la commission du cadastre proposa la constitution d'un Office international du régime foncier que l'assemblée plénière adopta à l'unanimité.

M. René Danger a enrichi notre patrimoine professionnel de plusieurs ouvrages au nombre desquels il convient de relever notamment ses cours de Calcul numérique des contenances, d'Organisation des travaux du géomètre, de Topométrie urbaine, d'Urbanisme ainsi que la Technique des lotissements et l'Evaluation immobilière.

Notre éminent collègue se fit en outre remarquer comme journaliste et collaborateur du Journal des géomètres-experts français en y contribuant par de très nombreux articles d'un grand intérêt touchant à tous les aspects de la profession. Directeur de ce journal depuis 1921, il fit de cette publication mensuelle une Revue technique des plus appréciées en Suisse et à l'Etranger. Selon l'expression de M. le président Peltier, il édifia par une suite de chroniques corporatives «une véritable doctrine professionnelle».

Les travaux, le savoir et la compétence de M. René Danger attirèrent l'attention de la France et de l'Etranger qui lui conférèrent des distinctions honorifiques. Notons entre autres qu'il était Chevalier de la Légion d'honneur en 1935 et qu'il avait été promu Officier en 1950.

Nous perdons en M. René Danger un grand géomètre qui a hautement honoré la profession et qui a fait rayonner au loin la science du cadastre.

Nous garderons un souvenir inoubliable de ce distingué collègue et prions sa famille si douloureusement éprouvée de recevoir l'expression de notre profonde sympathie.

Ls H.

Petite Communication

Monsieur Albert Jacquet, Montreux, élu comme Professeur extraordinaire.

Comme successeur de Monsieur le Professeur L. Hegg pour *L'enseignement de la mensuration cadastrale* à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne a été désigné M. *Albert Jacquet*, ingénieur et géomètre officiel, à Montreux, comme *professeur extraordinaire* avec entrée en fonctions le 15 octobre 1954.